

Bloc agro-écologique

1. Description générale du dispositif

Un **bloc agro-écologique** est un dispositif basé sur une démarche d'aménagements collectifs pérennes à grande échelle avec des pratiques agroécologiques. Ces aménagements ont pour finalité l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages par la diversification des cultures tout en restaurant le capital environnemental des sites ciblés.

Ce dispositif a été testé depuis 2015 dans le cadre du Projet ASARA HOBA/UE (2014-2018) par le GRET-CTAS, avec l'accompagnement du GSDM, *Professionnels de l'Agroécologie*.



Evolution

Dispositif issu des étapes de réflexions de différents projets successifs de l'UE par souci d'impact et de changement d'échelle

Année	Projet	Dispositif
2005-2008	Objectif Sud FASARA	Site de référence Introduction/test espèces
2009-2011	PSASA	Sites de démonstration Paysans expérimentateurs
2012-2014	SOA	Champs écoles paysans Paysans relais (PR)
2015-2018	ASARA-HOBA	Blocs agro-écologiques PR et paysans référents

Innovation ciblée

Agroécologie adaptée au contexte de l'Androy

- Pois d'Angole ou *Cajanus* (multi-usage : alimentation, brise-vent, amélioration du sol, bois de chauffe, ...)
- Espèces et variétés adaptées au milieu (Sorgho, Mil à barbe)
- Pois de Lima (*Konoke*), légumineuse très résistante à la sécheresse et une plante couvrante
- Autres légumineuses alimentaires (*Niébé*, *Dolique*) ou couvrantes (*Mucuna*)
- Plantation d'arbres (bandes, agroforesterie, embocagement)
- Bande antiérosive de *Brachiaria*

Qui est visé par ce dispositif ?

- Les **ménages agricoles** au sein de leur communauté (Estimation 2017: 27 blocs pour plus de 1500 ménages soit 8500 personnes touchées)
- Les **décideurs politiques**, les **baillleurs de fonds** et les **acteurs de développement** sont également ciblés dans cette démarche

Région - écologie ciblées

Région **Androy** (zones semi-arides) dans 10 Communes du District d'Ambovombe

2. La structure du dispositif

Principe du dispositif

Aménagement physique et biologique en bloc de plus de 10 Ha et pouvant aller jusqu'à plusieurs centaines d'Ha :

- vocation productive, nutritionnelle et environnementale
- ménages agricoles volontaires
- Parcelles contiguës

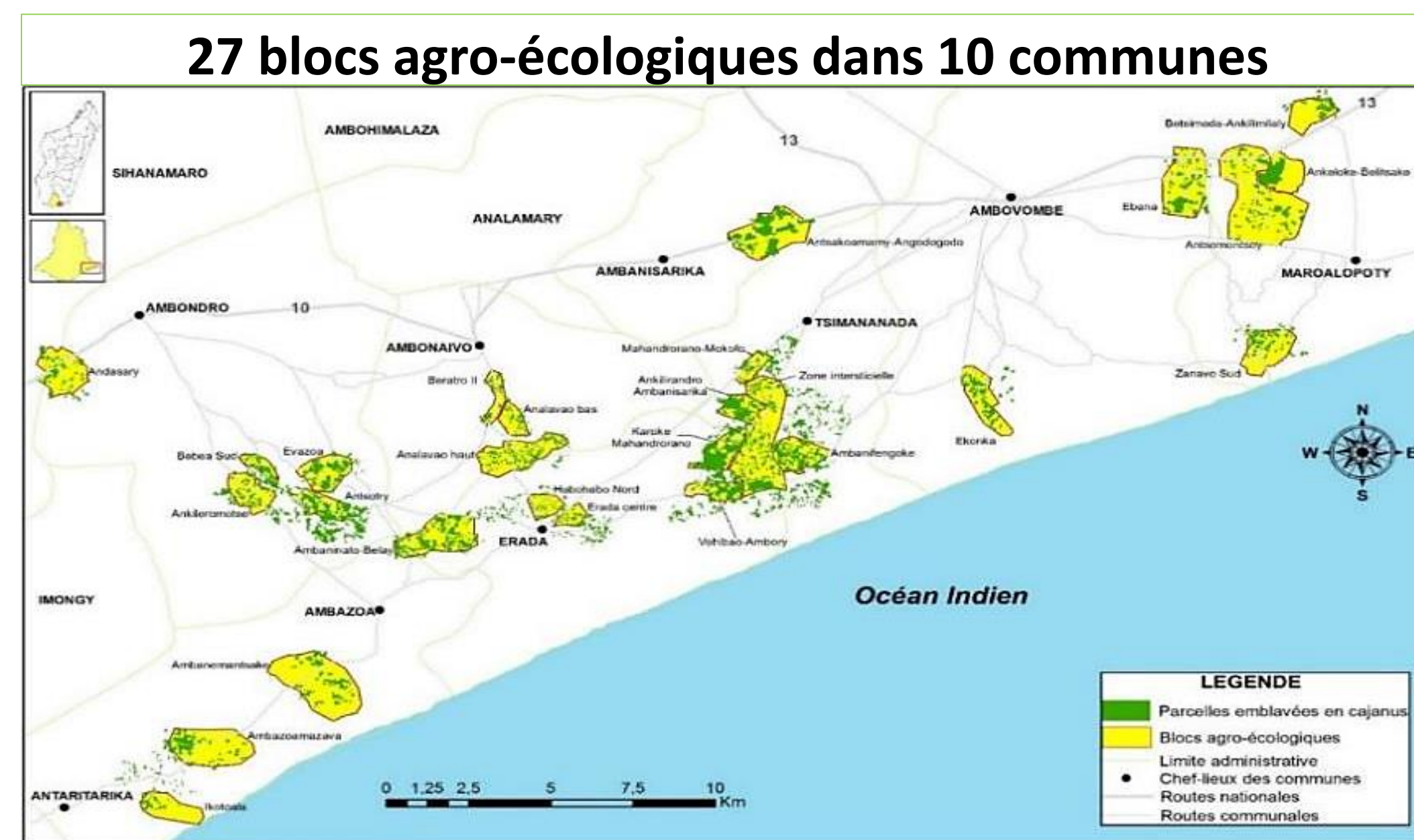
Acteurs impliqués

Propositions techniques : Fruits de collaboration recherche-développement (savoirs scientifiques et savoirs locaux).

Conception du dispositif : GRET, CTAS avec l'appui du GSDM (agronomes, anthropologue, socio-économiste)

Evaluation : GSDM-CIRAD, consultants, bailleurs

Mise en œuvre et gestion : Communauté et ménages individuels, paysans relais, paysans référents, techniciens



Méthode de mise en œuvre

- Critères de choix des sites :** Priorité aux zones à forte érosion éolienne et à dégradations importantes des sols, zones de forte vulnérabilité des ménages (aménagements ciblés aux plus démunis à condition qu'ils soient volontaires, dynamiques par rapport aux précédentes actions ou avec diffusion spontanée).
- Réunion de masse avec la communauté :** sensibilisation et de proposition de solution aux problématiques. Si intérêts manifestés, proposition de collaboration, choix de paysans référents par la communauté → Travaux d'anthropologue au niveau des lignages, identification des conflits.
- Réunions ciblées :** choix des sites et délimitations (mobilisation des paysans référents), propositions techniques, plusieurs réunions d'animation par les paysans relais sur les détails techniques, animations de visites-échanges.
- Priorisation de communication « paysans à paysans » :** Les paysans relais (dépendant du CTAS) assurent la formation sur les pratiques agroécologiques. Les paysans référents (choisis par leurs pairs) font le lien entre les fokontany et le projet dans la mise en place des blocs agro-écologiques.
- Accès aux semences :** dispositifs locaux (CTAS, boutiques d'intrants), semences distribuées (1 kg de pois d'angole soit 100 m de brise vent, boutures de brachiaria), bon d'achat de semence de 2000Ar pour chaque visite-échange, autres semences via des systèmes de fonds-revolving ou achat propre.

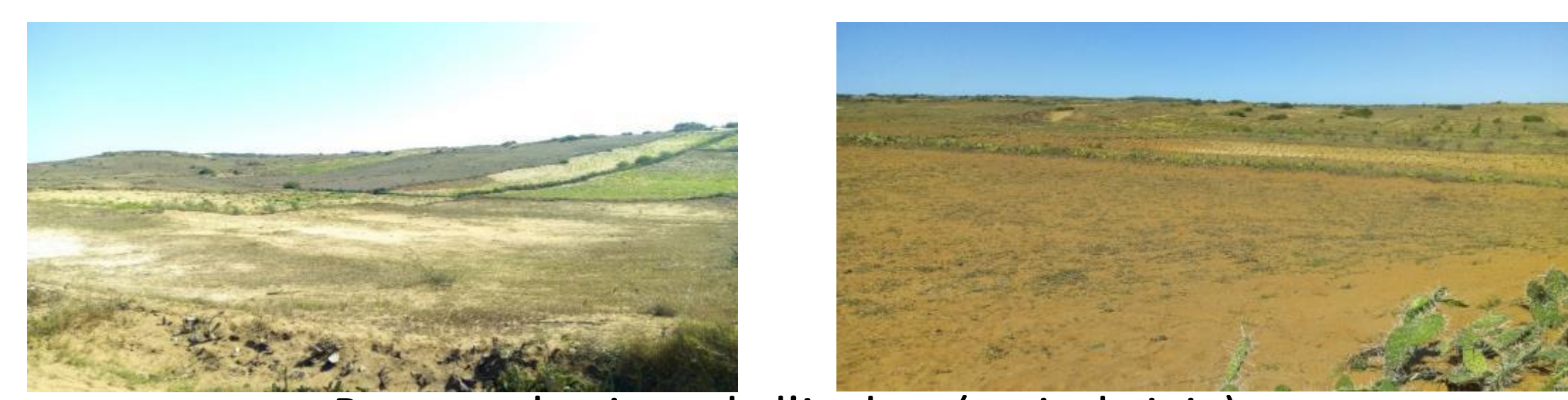
3. Le financement du dispositif

Le Projet finance le dispositif et prend en charge:

- L'organisation de la mise en œuvre (GRET-CTAS)
 - Les semences nécessaires
 - Le paiement des services des paysans relais (bon d'achat ou en numéraire)
- Coût approximatif de 463 €/ha (Violas et al., 2018)

Les ménages prennent en charge:

- Le terrain et la main d'œuvre de mise en place
- L'extension (parfois avec des achats propres de semences)
- Les entretiens



Paysage classique de l'Androy (mois de juin)



Portion de bloc agro-écologique (mois de juin)

4. L'évaluation du dispositif

Quelles difficultés dans la mise en œuvre du dispositif ?

- Dispositifs basé sur des antécédents d'intervention longs (cf évolution des dispositifs au travers de plusieurs années d'actions de Projets)
- Nécessitant de forte mobilisation (non réalisable sans accompagnement de projet et/ou d'acteurs engagés), besoin de connaissance approfondie des cultures locales
- Forte vulnérabilité des agriculteurs, dans certains cas, les dynamiques dépendent beaucoup des accès aux semences (gratuites), sans forcément de continuité dans les entretiens, extensions avec les moyens propres de la Communauté.

→ Une analyse plus approfondie de reproductibilité de ce dispositif dans d'autres conditions agroécologiques et socio-culturel s'avère nécessaire. La mise en œuvre des blocs dans le Sud est aussi facilitée par des organisations géographiques des lignages (un lignage = un hameau-village et/ou terroir).

Quels sont les succès du dispositif ?

Des impacts avérés et mesurés à différentes échelles au niveau des blocs :

- Productivité et économie des ménages :** nouvelles espèces (pois d'angole, Mil, Sorgho, Konoke) – 50% autoconsommés et 46% vendus en moyenne par ménage, plus d'épargne (valeur d'élevage) des ménages.
- Nutrition :** environ 100kg de gains de production par bouche à nourrir au niveau des ménages dans les blocs, extension de disponibilité alimentaire, espèces diversifiées en termes de consommation
- Paysage-environnement :** un réel changement (référence dans la lutte contre la désertification et la dégradation des sols), biomasses accrues